

Études dirigées et garderie post-études

(<https://ville-cachan.fr/etudes-dirigees-et-garderie-post-etudes/>)

Les études dirigées

Dans les écoles élémentaires, les études dirigées sont organisées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h. Elles sont proposées aux parents qui souhaitent l'aide d'une enseignante ou d'un enseignant pour accompagner leurs enfants à faire leurs devoirs.

Les études dirigées comprennent un temps récréatif de 16h30 à 16h55 et un temps d'études de 17h à 18h, où les élèves effectuent leurs devoirs ou poursuivent une activité calme comme la lecture. L'inscription préalable aux études dirigées n'est pas nécessaire.

La garderie post-études (élémentaire)

En élémentaire, les enfants peuvent être pris en charge par une animatrice ou un animateur après l'étude, et être accompagnés vers l'accueil de loisirs maternel jusqu'à 18h30.

Service Enfance

+33 1 49 69 61 02

serviceenfance@ville-cachan.fr

Service Affaires scolaires

8 rue Camille-Desmoulins, 94230
Cachan

+33 1 49 69 10 58

affaires.scolaires@ville-cachan.fr



Dominique Lanoë

8e adjoint

Vie scolaire, activités périscolaires et
alimentation durable

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr